

« LA SEYNE FAIT SON THÉÂTRE »
7^{ème}VAGUE, laboratoire théâtral de la ville

L'association 7^{ème}VAGUE a été créée en 1986 pour réclamer un lieu de création et de programmation accueillant les projets d'artistes du territoire et visant la constitution d'un patrimoine local du spectacle vivant : un théâtre « local et universel » comme le définit son fondateur et directeur Gérard Rinaldi alias Tonton Dgé. À la fois artiste bénévole et fonctionnaire de la Ville, ce dernier a impulsé et développé cette mission au Café Théâtre qu'il a créé à cet effet en 1999 avec un collègue d'artistes de l'aire seynoise et toulonnaise.

Au delà de son cadre associatif, le projet du Café Théâtre n'est pas un projet privé. C'est un projet mixte qui associe des citoyens bénévoles passionnés de spectacle vivant, des artistes amateurs et professionnels et des élus politiques attachés à construire une démocratie locale conviviale et dynamique attractive pour l'extérieur parce que créative de l'intérieur. C'est en cela un projet d'intérêt général. Il a d'ailleurs été considéré comme tel entre 2006 et 2009 sous la municipalité d'Arthur Paecht, par une Convention entre l'association et la Ville, mettant logiquement Gérard Rinaldi à disposition de 7^{ème}VAGUE pour mener à bien cette mission.

Aujourd'hui la ville a toujours besoin d'un théâtre de création avec une compagnie en exercice, à l'œuvre. L'association poursuit l'objectif de le réaliser avec la ville, au Café Théâtre et à terme dans un théâtre de plus grande jauge. À cet effet, elle sollicite de la municipalité la signature de cette Convention oubliée depuis 2009 et dont voici les modalités à programmer dès 2021 :

1— Mise à disposition de Gérard Rinaldi tel que le prévoit le décret de juin 2008, stipulant que son salaire (50 000€ coût employeur) versé à l'association et rendu annuellement, soit laissé sous forme de subvention à l'association afin qu'elle puisse employer un nouveau directeur recruté au sein de son collège d'artistes.

2— Recherche d'une subvention de 50 000€ / an de fonctionnement (Ville-Région-Adami-Autres) englobant l'emploi d'un secrétaire comptable à mi-temps, d'un régisseur technique, et de un à sept comédiens intermittents dont un metteur en scène, pour assurer une mission de programmation, de création-production et de diffusion régulière de spectacle vivant à raison d'une création tous les deux ou trois ans.

Une telle Convention permettra la pérennisation du Café Théâtre et la reconstitution, après la censure subie en 2010, de la Compagnie Constroy Mouvement **avec six comédiens, un metteur en scène et un régisseur, à l'occasion de l'événement fêtant la prise héroïque de La Seyne par les troupes de Bonaparte en 1793**. Par conséquent, la recréation de la pièce de Alain Boggero « Cons d'Ouvriers » prévue en 2019-2020, se trouve reclassée parmi les autres projets de créations de notre direction artistique : « Le Nageur de Pistil Baie », « Coup de terrasse » et « La Commedia délatée ». Le dossier de demande de subvention à la Région est par conséquent réactualisé dans ce sens.

Ce dispositif « clé en main » est prêt à être réalisé dans la deuxième ville du département scandaleusement sans théâtre et sans équipe d'artistes. Il représente une réponse opérationnelle concrète et originale pour une municipalité qui veut signer un acte politique fort, en matière d'action artistique, culturelle et citoyenne et de constitution d'un patrimoine immatériel de la ville.

Par la signature de cette Convention, la Ville aura alors créé son propre laboratoire théâtral et la municipalité pourra dire : « La Seyne fait son Théâtre ! »

le 7 mai 2021

Le président, Marcel Trimboli

Le conseiller en programmation, Cédric Psaila

Le secrétaire, conseiller en communication, Didier Delfino